



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Transporteurs

Question au Gouvernement n° 2000

### Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Daniel Vaillant.

M. Daniel Vaillant. M. le président, ma question devrait théoriquement s'adresser au Premier ministre. Mais en son absence, comme, de toute façon, il ne répond jamais aux questions de l'opposition (protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre), je l'adresserai au ministre des transports.

M. le président. Je vous en prie, mes chers collègues.

M. Daniel Vaillant. Depuis neuf jours, les routiers expriment, sans violence mais avec détermination, leurs légitimes revendications eu égard à leur galère quotidienne: bas salaires, horaires démesurés, donc insécurité pour eux-mêmes et pour les autres. Bref, un exemple d'esclavage des temps modernes ! (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.) Et tout cela au nom d'une dérégulation ultralibérale et de la loi imposée par une concurrence effrénée.

M. Jean-Jacques Delmas. Voilà qui ne date pas d'aujourd'hui !

M. Daniel Vaillant. Les négociations s'enlisent. La France se paralyse un peu plus chaque jour. Notre pays n'avait pas vraiment besoin de cela. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. Pierre Lellouche. Incendiaire !

M. le président. Un peu de calme !

Poursuivez monsieur Vaillant.

M. Daniel Vaillant. Une majorité qui perd son calme, voilà qui n'est jamais bon signe pour elle !

M. Claude Bartolone. Très juste !

M. Daniel Vaillant. Comptez-vous, monsieur le ministre, faire pression, d'une part, sur le patronat, d'autre part, sur les filières de grande distribution pour faire appliquer le contrat de progrès de 1994, qui engage votre gouvernement ? Il faut sortir enfin de ce conflit dans le sens des revendications légitimes des routiers.

M. Jean-Michel Fourgous. Avec quel argent ?

M. Daniel Vaillant. La situation appelle une réponse claire de votre part, et nous l'attendons ! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Jean-Claude Thomas. Qu'avez-vous fait en quatorze ans ?

M. le président. La parole est à Mme le secrétaire d'État aux transports.

Mme Anne-Marie Idrac, secrétaire d'État aux transports. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, je vous indiquerai tout d'abord que M. le Premier ministre, Alain Juppé, préside en ce moment même la réunion de la commission franco-russe à laquelle mon collègue Yves Galland a fait allusion. (Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Bernard Pons a précisé la manière dont nous appréhendons les difficultés du conflit qui fait l'objet de votre question, monsieur Vaillant. De vrais problèmes se posent du côté des salaires et de vraies difficultés s'élèvent du côté des entreprises.

Le Gouvernement n'est pas resté inerte. Bernard Pons a exposé les conditions dans lesquelles nous avons désigné un médiateur. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Didier Boulaud. Il n'a rien dit !

Mme le secretaire d'Etat aux transports. Il ne me parait pas de l'interet des salaries, il ne me parait pas conforme a la dignite de la negociation en cours, il ne me parait pas de l'interet des usagers et des entreprises, aujourd'hui perturbes et genes par cette grave situation, de se laisser entrainer sur le terrain polemique qui est le votre.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Didier Boulaud. Qu'avez-vous fait en 1992 ?

M. le president. Monsieur Boulaud, je vous en prie !

Poursuivez, madame le secretaire d'Etat.

Mme le secretaire d'Etat aux transports. C'est la raison pour laquelle, monsieur Vaillant, je n'aurai pas la cruaute de rappeler qu'en 1992...

M. Jean Glavany. Qui gouverne aujourd'hui ?

Mme le secretaire d'Etat aux transports... il ne s'agissait pas d'un conflit opposant des travailleurs a leurs employeurs, mais d'un conflit declenche par une gestion calamiteuse du permis a points ! Non, je n'aurai pas cette cruaute. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Pour ma part, je prefere la serenite du dialogue et l'interet general. (Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

## Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Daniel Vaillant.

M. Daniel Vaillant. M. le president, ma question devrait theoriquement s'adresser au Premier ministre. Mais en son absence, comme, de toute facon, il ne repond jamais aux questions de l'opposition (protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre), je l'adresserai au ministre des transports.

M. le president. Je vous en prie, mes chers collegues.

M. Daniel Vaillant. Depuis neuf jours, les routiers expriment, sans violence mais avec determination, leurs legitimes revendications eu egard a leur galere quotidienne: bas salaries, horaires demesures, donc insecurite pour eux-memes et pour les autres. Bref, un exemple d'esclavage des temps modernes ! (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.) Et tout cela au nom d'une deregulation ultraliberale et de la loi imposee par une concurrence effrene.

M. Jean-Jacques Delmas. Voila qui ne date pas d'aujourd'hui !

M. Daniel Vaillant. Les negociations s'enlisent. La France se paralyse un peu plus chaque jour. Notre pays n'avait pas vraiment besoin de cela. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. Pierre Lellouche. Incendiaire !

M. le president. Un peu de calme !

Poursuivez monsieur Vaillant.

M. Daniel Vaillant. Une majorite qui perd son calme, voila qui n'est jamais bon signe pour elle !

M. Claude Bartolone. Tres juste !

M. Daniel Vaillant. Comptez-vous, monsieur le ministre, faire pression, d'une part, sur le patronat, d'autre part, sur les filieres de grande distribution pour faire appliquer le contrat de progres de 1994, qui engage votre gouvernement ? Il faut sortir enfin de ce conflit dans le sens des revendications legitimes des routiers.

M. Jean-Michel Fourgous. Avec quel argent ?

M. Daniel Vaillant. La situation appelle une reponse claire de votre part, et nous l'attendons ! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Jean-Claude Thomas. Qu'avez-vous fait en quatorze ans ?

M. le president. La parole est a Mme le secretaire d'Etat aux transports.

Mme Anne-Marie Idrac, secretaire d'Etat aux transports. Monsieur le president, mesdames, messieurs les

deputes, je vous indiquerai tout d'abord que M. le Premier ministre, Alain Juppe, preside en ce moment meme la reunion de la commission franco-russe a laquelle mon collegue Yves Galland a fait allusion. (Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Bernard Pons a precise la maniere dont nous apprehendons les difficultes du conflit qui fait l'objet de votre question, monsieur Vaillant. De vrais problemes se posent du cote des salaries et de vraies difficultes s'elevent du cote des entreprises.

Le Gouvernement n'est pas reste inerte. Bernard Pons a expose les conditions dans lesquelles nous avons designe un mediateur. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Didier Boulaud. Il n'a rien dit !

Mme le secretaire d'Etat aux transports. Il ne me parait pas de l'interet des salaries, il ne me parait pas conforme a la dignite de la negociation en cours, il ne me parait pas de l'interet des usagers et des entreprises, aujourd'hui perturbes et genes par cette grave situation, de se laisser entrainer sur le terrain polemique qui est le votre.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Didier Boulaud. Qu'avez-vous fait en 1992 ?

M. le president. Monsieur Boulaud, je vous en prie !

Poursuivez, madame le secretaire d'Etat.

Mme le secretaire d'Etat aux transports. C'est la raison pour laquelle, monsieur Vaillant, je n'aurai pas la cruaute de rappeler qu'en 1992...

M. Jean Glavany. Qui gouverne aujourd'hui ?

Mme le secretaire d'Etat aux transports... il ne s'agissait pas d'un conflit opposant des travailleurs a leurs employeurs, mais d'un conflit declenche par une gestion calamiteuse du permis a points ! Non, je n'aurai pas cette cruaute. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Pour ma part, je prefere la serenite du dialogue et l'interet general. (Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

## Données clés

**Auteur :** [M. Vaillant Daniel](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2000

**Rubrique :** Transports routiers

**Ministère interrogé :** transports

**Ministère attributaire :** transports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 novembre 1996, page 7543

**Réponse publiée le :** 27 novembre 1996, page 7543

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 27 novembre 1996